

COMMUNE DE SAINT-GERMAIN 70200

Mairie – 4 rue des Écoles

Téléphone 03 84 30 10 87 - mail : mairiestgermain70@orange.fr

Ouverture au public : lundi de 10 à 12 h, mercredi et jeudi de 16 à 18 h, samedi de 9 à 11 h.

Accueil téléphonique : lundi, mercredi, jeudi de 8 à 12 h et de 14 à 18 h. Mardi et vendredi de 8 à 12 h. Samedi 9 h à 11 h.

Site internet : www.saintgermain70.fr

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022

Étaient présents à 19 h 00 : Maryline **Caravati-Bresson**, maire, Arnaud **Jurettigh**, Olivia **Beluche**, Dominique **Letellier**, Caroline **Triquenot** adjoints. Annabel **Dudoret**, Lucie **Roch**, Adeline **Durpoix**, Hélène **François**, Philippe **Didier**, Freddy **Stahli**, Denis **Guilbert**, Olivier **Gavoille** conseillers.

Liste des délibérations examinées au conseil du lundi 26 septembre 2022

- Forêt communale : état d'assiette 2023, ATDO, contrats de bûcheronnage, prix de l'affouage sur pied - Approuvée
- Conformité de la voirie et des réseaux. Intégration de la rue Lucie Richard - Approuvée
- Service de téléassistance, convention ELIAD – Approuvée
- Chats errants – campagne 2023- Approuvée

VIE QUOTIDIENNE

INAUGURATION DU SENTIER DE DÉCOUVERTE « LA BALADE À 1000 TEMPS »

La Région Bourgogne-Franche-Comté, la Communauté de communes du Pays de Lure, le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté et la Commune de Saint-Germain ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du sentier d'interprétation de la Réserve de la Grande Pile :

Samedi 15 octobre à l'étang des Monts-Reveaux

- **visite guidée de la balade à 9 h 30 ou 14 h** au choix. 5 km – environ 2 h – sans difficulté
Attention : les places sont limitées et sont sur inscription.
- **Inauguration officielle et apéritif à 12 h.** S'inscrire de préférence de manière à ajuster les quantités.

Inscription à l'une des visites (précisez l'horaire souhaité) et/ou à l'inauguration par mail : animation@cen-franchemonte.org ou par téléphone au 06 26 44 09 91

Nous vous attendons nombreux !

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte le mardi **de 16 h à 18 h**. Ouverture le samedi matin de **9 h à 11 h**.

Attention : la bibliothèque sera fermée pour les vacances de la Toussaint : du lundi 24 octobre au lundi 7 novembre inclus.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les cours de gymnastique volontaire ont repris. Ils se déroulent le **mercredi** à la salle des associations, au premier étage de la mairie. Deux cours sont proposés :

- **Gym douce** (prévention, amélioration de la santé) de **19 h à 20 h** ;
- **Gym entretien** (step, renforcement musculaire) de **20 h à 21 h 30**.

La cotisation est de 65 euros pour l'année. Deux séances de découverte sont offertes. Les cours sont dispensés, comme chaque année, par Fatima. Renseignements au 06 61 98 93 94.

YOGA

Des séances de yoga ont lieu le **lundi de 18 h à 19 h**. Ces séances se déroulent à la salle des associations, au premier étage de la mairie. 60 euros les 10 séances. Renseignements auprès d'Oriane au 06 82 05 88 20.

ATELIER TRICOT

Les « tricoteuses » du village se retrouvent le **mardi après-midi de 14 h à 17 h**. Salle des associations de la mairie.

Cotisation : 15 euros pour l'année. Renseignements auprès de Line au 06 07 84 33 92.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RURAL

Le Foyer rural tiendra son assemblée générale **vendredi 21 octobre à 20 h**. Salle du Conseil de la mairie.

Venez nombreux !

2ÈME BOURSE AUX JOUETS ET VÊTEMENTS D'ENFANTS

Le Foyer rural organise sa 2ème bourse aux vêtements et jouets le **dimanche 20 novembre**.

Renseignements et inscriptions auprès de Caroline 06 61 98 93 94

COLIS DES AINÉS - INSCRIPTION

La traditionnelle distribution de colis à nos aînés aura lieu en décembre. Afin de n'oublier personne et de prévoir les quantités à distribuer, nous demandons aux personnes ayant atteint l'âge de 70 ans, qui ne seraient pas inscrites sur les listes électorales, ou nouvellement arrivées de bien vouloir se faire connaître au secrétariat de mairie.

CHATS ERRANTS - Rappel

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans la lutte à la prolifération des chats errants. Un partenariat est engagé avec « 30 millions d'amis ». Il est renouvelé chaque année. Cela représente un coût de plus de 600 euros à l'année. Ce n'est pas rien ! Madame NADER assure la mission de repérage et de capture des chats à traiter. Il ne faut pas oublier que son action est bénévole, et à ce titre nous la remercions vivement. Madame Nader ne peut toutefois pas être partout et à toute heure ! Notre territoire ne peut pas devenir une réserve de chats. Aussi, il est rappelé aux personnes qui nourrissent des chats errants que de fait, ces chats deviennent les leurs ! Un chat errant assure sa subsistance seul !

URBANISME

Les permanences ont lieu à la mairie chaque **lundi de 10 h à 12 h**.

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 31 octobre 2022 à 19 h 00. Imprimé par nos soins.